

FEDERATION ALGERIENNE DE HANDBALL

LIGUE REGIONALE DE HANDBALL

Maison de Jeunes Saidi Rachid –BATNA- TEL/FAX: 033.80.51.83

FICHE TECHNIQUE DIVISION NATIONAL II

SAISON 2019-2020

- 1.1 Elaboration fiche technique championnat division national deux (02)
Article 01 : La L.R.H.BATNA organise par dérogation de la FAHB pour la saison sportive 2019/2020 Une compétition dénommée « Championnat division nationale deux ».
- 1.2 Article 02 : La compétition est ouverte aux équipes de la catégorie « seniors / hommes » régulièrement affiliées à la L.R. H.BATNA et en règle vis-à-vis de celle- ci.
- 1.3 Article 03 : L'organisation de cette compétition est établie en fonction des objectifs nationaux assignés aux équipes concernées et selon la formule adoptée par la LRHB Batna et approuvée par la F.A.H.B et ce avant le début du championnat.
- 1.4 Article 04 : Le calendrier de compétition est élaboré et arrêté sur la base d'un classement final saison 2018/2019.
- 1.5 Article 05 / La gestion de cette compétition est assurée directement par la L.R. H.B BATNA.
- 1.6 Article 06 : Le Championnat National Division II Seniors Hommes regroupera (14) équipes et se déroulera en une seule phase. Elle sera étalée en (13) journées « Aller » et (13) journées « Retour » soit un total de vingt-six (26) journées.

01 TSS 02 IJSK - 03 ASO -04 MBBA - 05 CSTB -06 MCK -

07 MTAA-08WAM - 09 USB – 10 ARB –11 SBOD –12 RAT-

13 ATS 14 ESB

A l'issue de cette phase (aller et retour) du championnat et après homologation des résultats techniques des rencontres L'équipe classée dernière rétrograde en division inférieure. L'équipe classée à la première place disputera un tournoi d'accession organisé par la FAHB.

1.7 Cas de probabilité de rétrogradation :

1er cas : En cas de rétrogradation d'une équipe de la division nationale I de la région de Batna vers la division II, et l'accession de l'équipe classée première en division nationale le nombre d'équipes qui rétrogradent en division inférieure restera inchangé.

2ème cas : En cas de rétrogradation de deux (02) équipes de la même région de la division I vers la division II, le nombre d'équipes qui rétrogradent en division inférieure augmentera à quatre (03) équipes.

3ème cas : En cas de rétrogradation de trois (03) équipes de la même région de la division I vers la division II, le nombre d'équipes qui rétrogradent en division inférieure augmentera à cinq (04) équipes.

4ème cas : En cas où aucune équipe ne rétrograde de la même région de la division I vers la division II, le nombre d'équipes qui rétrogradent en division inférieure baissera à une (01) équipe.

- Le nombre d'athlètes seniors hommes de la division deux est limité à dix-huit (18) athlètes conformément à l'article 49 des règlements généraux de FAHB

- Le Service d'ordre est obligatoire lors des rencontres officielles

- Début championnat est prévu le 15/11/2019.

- En cas d'égalité lors du Championnat entre deux ou plusieurs équipes le classement sera établi en tenant compte des Règles de l'IHF.

- Rappel du règlement :

« Cas d'égalité de points » : En cas d'égalité de points, au classement entre deux (02) ou plusieurs équipes au classement final Sera établi selon les critères suivants :

- A. Les résultats des équipes directement impliquées en tenant compte des points enregistrés.
- B. La différence des buts entre les buts marqués et les buts encaissés des équipes directement impliquées.
- C. Le plus grand nombre de buts de tous les matches par voie de soustraction.
- D. Le plus grand nombre de buts marqués dans les matches entre les équipes directement impliquées.
- e. Le plus grand nombre de buts marqués de tous les matches.
- F. Le plus petit nombre de buts encaissés de tous les matches.
- G. Si l'égalité persiste toujours, le tirage au sort partagera les équipes directement impliquées.

Président Ligue Régionale
De Hand Ball - Borno
L.MANDI



D.O.S de la Ligue Régionale
De HANDBALL - BATNA
H/BADACHE



